

Démarche RSE

Après une première période de labellisation de 3 ans, et soucieuse de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, Co-labor a obtenu le renouvellement de leur label ESR.



Pour rappel : *La RSE – responsabilité sociale des entreprises – est une démarche volontaire de conduite des affaires des entreprises, qui reflète la contribution des entreprises au développement durable lequel est défini comme "le développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins".*

Petite définition de la RSE

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) désigne le comportement d'une entreprise qui s'efforce d'appliquer les préceptes du développement durable et ce, dans 3 directions : économique, sociale et environnementale. L'entreprise qui adopte une démarche de « RSE » s'oblige à satisfaire aux préoccupations de l'ensemble de ses parties prenantes qu'il s'agisse de ses actionnaires, de son personnel, de ses clients ou tout simplement de la société qui l'entoure.

Ainsi la Responsabilité Sociétale d'Entreprise peut entraîner des actions pratiques très variées telles que l'amélioration des conditions de travail, refus de prestataires peu éthiques, chasse aux émissions de gaz à effet de serre et aux polluants ou encore les économies de matières premières, la mise en place d'une politique sociale dans le respect de chacun, avec le souci des plus démunis de notre société.

Historique de la démarche à Co-labor

Co-labor a vu le jour en 1983. Au fil des années, Co-labor a développé un large spectre de services, d'activités commerciales et de production.

Tous les produits sont réalisés dans le respect des critères du développement durable, notamment l'écologique, l'économique et le social.

La coopérative CO-LABOR s'est placée sur le marché concurrentiel du secteur des travaux horticoles, forestiers et d'environnement et offre grâce au développement de ses activités tout un panel de produits allant de l'aménagement de jardin, la vente en pépinière, les travaux

sylvicoles et environnementaux à la production et la commercialisation de légumes et fruits biologiques. L'offre est complétée par le commerce de machines et d'outillages horticoles et forestiers, ainsi que la production et la vente de bois de chauffage issu de forêts certifiés FSC.

La priorité de son activité n'est pas la maximisation du capital, mais la responsabilité sociale. Les objectifs principaux de la société et l'outil majeur contre l'exclusion sociale sont l'insertion par le travail et la création d'emplois.

Toutes ces activités servent de cadre économique pour la coopérative et créent ainsi la plateforme pour des formations professionnelles à l'image des exigences du marché de l'emploi. Formation à la fois sur le terrain, mais aussi depuis peu des formations certifiantes adaptées au public en insertion.

Parallèlement nous offrons un accueil et un accompagnement social aux bénéficiaires tout au long de leur parcours, des formations en pédagogie pour les instructeurs/formateurs et pour l'ensemble du personnel en insertion en tenant compte de l'élaboration de leur parcours d'insertion vers le marché de l'emploi.

Notre démarche, notre choix fut, dès le départ, celui d'une économie sociale et d'un développement durable et à travers toutes ces années nous avons démontré qu'une forme intermédiaire entre la société commerciale et l'association sans but lucratif est réaliste.

Donc, notre démarche était bien là.

Actuellement grâce à la RSE, il nous est possible de formaliser toute notre démarche notamment avec l'aide du référentiel proposé par l'INDR.

Les valeurs de CO-LABOR dans la démarche RSE.

La dimension économique.

Dans le cadre de nos activités économiques, comme entreprise responsable, nous allons chercher à créer de la valeur pour l'ensemble de nos nombreuses parties prenantes. En assurant la pérennité de notre activité économique, en fournissant des biens et des services de qualité, en respectant les règles de déontologie et de bonne gouvernance, notre entreprise contribuera au développement durable de la société dans laquelle nous œuvrons.

Un groupe de travail issu de notre conseil d'administration, ouvert à l'ensemble des salariés qui le désirent aura en lien avec le responsable de la RSE la tâche de veiller à la mise en place d'actions après la définition d'objectifs à court, moyen et long terme, comme par exemples:

- Favoriser la satisfaction de nos clients et partenaires.
- Préserver l'emploi au sein de notre entreprise.
- Permettre aux salariés d'envisager une carrière complète par des réorientations de poste.
- Améliorer grâce à la formation la qualité de notre travail.
- Connaître nos partenaires (relations, influences...)

La dimension sociale.

De par ses activités d'insertion professionnelle, Co-labor a une dimension sociale très marquée et reconnue sur le territoire luxembourgeois. Cela ne nous empêche pas de réfléchir à la mise en place d'action afin d'améliorer notre dimension sociale et par ce fait aussi d'avoir une influence sur la société qui nous entoure.

Ici aussi un groupe de travail : Social/Formation se charge de fixer des objectifs de cette dimension sociale comme par exemples :

- Favoriser le parcours de chaque salarié et valoriser leurs compétences et leur développement.
- Lutter contre toutes formes de discrimination (orientation sexuelle, religieuse, couleur, rémunération, embauche...)
- Améliorer la prise en charge des personnes en insertion par la création de modules de formation en y incluant l'approche pédagogique.
-

La dimension environnementale.

Depuis de nombreuses années, Co-labor c'est inscrit dans une démarche biologique. Le projet Grengé Kuerf, le projet fruitier, le projet Valobois sont des exemples types de notre démarche qui s'inscrit à la fois dans le respect et la protection de l'environnement.

Nous devons encore améliorer notre approche bio dans notre pépinière, malgré les efforts effectués depuis quelques temps.

Un projet abeille vient de voir le jour dans le cadre de la production fruitière dans la région de Remich.

Le groupe de travail "Qualité" pourrait en lien avec la démarche RSE ajouté à ses objectifs :

- une analyse de nos différents fournisseurs en favorisant si possible des partenaires à partir de critères écologiques. (bonnes pratiques environnementales)
- Mise en place d'une gestion des stocks afin de réduire notamment notre empreinte carbone.
- La mise en place de la gestion des déchets lors de notre déménagement dans nos nouveaux locaux à Bertrange. (utilisation d'une partie des déchets pour notre chauffage)

La dimension société civile-vie locale.

Notre situation sur la route d'Arlon, le peu de place disponible actuellement, ne nous avait pas permis de mettre aussi l'accent sur notre rôle citoyen en soutenant la société civile et en favorisant la cohésion sociale.

Lors de notre déménagement à Bertrange, disposant de plus d'infrastructures, nous pourrons grâce aux différents groupes de travail mettre en œuvre des objectifs précis en rapport avec cette dimension.

Actuellement, dans le cadre de la formation, des rencontres avec les CIGL sont organisées afin de mettre nos ressources humaines, et notre savoir-faire à leur disposition.

Nos nouveaux locaux, notamment les salles de formations, pourront devenir un endroit disponible pour les mouvements, entreprises de la région.

D'autres objectifs seront développés suite aux différentes réunions des groupes de travail.

Le CA a soutenu que CO-LABOR continue dans cette démarche de certification ESR et se réfère à la boîte à outils que ce type de certification peut nous apporter, sans oublier les autres avantages : image de l'entreprise, création d'un environnement de travail organisé, structuré et transparent, renforcement de la satisfaction au travail, de la loyauté et de l'identification à l'entreprise, accès à des partenaires d'affaires de qualité, satisfaction et fidélisation de la clientèle, amélioration de la gestion du risque, établissement de bonnes relations avec les autorités et le public en général.